

ABONNEMENT.

SAUMUR. En an. 30 fr. six mois 16 trois mois 8

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames 30 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois par mandat-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 MARS

LA CHAMBRE.

LE SCRUTIN DE LISTE.

C'est hier qu'a commencé devant la Chambre l'importante discussion de la proposition relative au rétablissement du scrutin de liste.

Pour l'intelligence de cette discussion, nous croyons utile de donner la liste des principaux amendements qui seront présentés.

Le projet de la commission attribue aux départements un député par 70,000 habitants, avec un député en sus par chaque fraction de 70,000 habitants, quel qu'en soit le chiffre.

M. Desson de Saint-Aignan propose de prendre pour base un député par 100,000 habitants.

D'autre part, M. de Roys propose de donner un député par 49,000 électeurs inscrits, avec un député en sus par chaque fraction de 10,000 électeurs.

M. Ribot soutient le principe de cet amendement, en prenant pour base le principe de 20,000 électeurs inscrits.

M. Cunéo d'Ornano propose un député par 25,000 électeurs inscrits. Enfin, M. Deville propose de prendre pour base le nombre des habitants, mais en déduisant la population flottante, ce qui diminuerait de 40 à 42 le nombre total des députés.

Les députés des départements peu peuplés, tels que les Basses-Alpes, la Lozère, proposent que le nombre des députés d'un département ne puisse jamais être inférieur à trois, afin d'épargner à leurs départements respectifs les conséquences de l'application de la loi, qui réduirait à deux le nombre de leurs députés.

M. Rivet et Girard (du Nord) présentent chacun un amendement ayant pour objet d'instituer le renouvellement partiel de la Chambre. Celle-ci se renouvellerait par tiers tous les deux ans.

M. Escande demande qu'il ne soit procédé à des élections partielles que quand la représentation du département est réduite d'un quart et que le nombre des sièges vacants est au moins de deux.

M. Delattre demande pour les électeurs absents la faculté de voter par correspondance.

C'est M. Achard qui a ouvert le feu au milieu d'un tumulte indescriptible. Est-ce parce que M. Achard parle contre le scrutin de liste auquel M. le président du conseil est rallié ou acculé, si vous voulez? Il se peut bien et ce qui nous ferait accepter plus volontiers encore cette hypothèse de tapage par ordre, c'est que M. Brisson, que hier matin on disait très-sérieusement indisposé, a tenu à présider la séance et encourage manifestement les bruyants aux dépens des poumons de cet infortuné M. Achard.

M. Brisson est ministériel par force comme M. Ferry est listier le couteau sur la gorge. Si le scrutin de liste était repoussé, M. Ferry tomberait du même coup et M. Brisson serait obligé de prendre la présidence du conseil dont il ne veut à aucun prix, comptant à tort ou à raison sur une fonction plus lucrative et moins fatigante. On comprend d'ailleurs que l'héritage de M. Ferry tente médiocrement même les plus ambitieux.

De là les petits trucs employés par M. le président de la Chambre pour lasser les généraux. Au reste, peu importe, la lutte parlementaire à laquelle nous assistons n'est pas beaucoup plus émouvante que celle des lutteurs de la foire ou des coureuses en chars de l'hippodrome. Dans les unes comme dans les autres, le tombé est désigné d'avance.

Chronique générale.

Des « craquements prémonitoires », d'après la Ligue, se produisent dans le cabinet. M. Ferry, à qui cette divergence de vues n'a pas échappé, songerait à se défaire de certains de ses collègues.

Le journal de M. Andrieux raconte qu'un portefeuille très-important aurait été promis à un député du centre, comme récompense de la campagne acharnée qu'il mène en faveur du scrutin d'arrondissement.

Le Soleil raconte aussi que, depuis plusieurs jours, M. Jules Ferry préside des conférences auxquelles assistent MM. Devès, Develle et Charles Ferry; on y examine les mesures à prendre pour empêcher le rétablissement du scrutin de liste.

De son côté, M. Grévy poursuit sa campagne en faveur du scrutin d'arrondissement, et, pour la première fois, on voit le Président de la République faire cause commune avec le président du conseil. L'honneur de cette alliance revient à M. Wilson, qui opère, de son côté, avec M. Charles Ferry.

POURSUITES CONTRE M. ANDRIEUX.

Il est probable que des poursuites vont être intentées contre M. Andrieux pour violation de secrets d'Etat. Le ministère public attendrait, pour lancer l'assignation, que la Chambre se fût séparée. Ainsi il n'aurait pas à remplir la formalité de la demande en autorisation de poursuites qui est nécessaire quand il s'agit, en temps de session, d'amener un député devant la justice.

Ce serait pour préparer l'opinion publique aux poursuites contre M. Andrieux que le parquet aurait fait dernièrement un procès au docteur Watelet pour violation de secret professionnel.

La congrégation des affaires ecclésiastiques est appelée à délibérer, ces jours-ci, sur l'attitude qu'il convient au Saint-Siège de prendre vis-à-vis du gouvernement français à la suite du vote de la Chambre sur le budget des cultes, vote qui a produit au Vatican la plus pénible impression et que l'on considère comme la conséquence d'irrésolutions et de faiblesses du gouvernement qui ressemblent à de la complicité.

D'après les Nouvelles, il n'est plus question de paix avec la Chine, mais on se demande si les dépêches mentionnant des bruits de paix et de médiation n'ont pas été fabriquées dans les bureaux du quai d'Orsay. Serait-il vrai que, fidèle au système de dissimulation que nous avons eu l'occasion de démasquer, M. Jules Ferry tienne secrète une dépêche fort importante du Tonkin parvenue au ministère des affaires étrangères? Il est temps que cette étrange conduite prenne fin, et, si la gauche ne pose pas une question à ce sujet de crainte d'embarrasser le ministère, les députés de la droite sont résolus à provoquer des explications à la tribune.

LA SANTÉ DE BISMARCK.

Le prince de Bismarck a eu avant-hier, étant à table, au milieu de sa famille, une congestion. Transporté aussitôt dans son lit, le chancelier n'est revenu à lui qu'au bout d'une demi-heure.

Une foule considérable a stationné, dans l'après-midi, devant l'hôtel du prince.

PETITES INFAMIES RÉPUBLICAINES.

La Patrie raconte en ces termes un trait qui achève de peindre, dans leur repoussante laideur, les hommes actuellement au pouvoir :

« Nous avons chaque jour la douloureuse occasion de signaler les pertes que fait la France au Tonkin et ailleurs; nous avons montré le dévouement des soldats, l'héroïsme des officiers. Il importe de faire savoir comment la République récompense ceux qu'elle envoie à la mort, comment elle honore les familles de ceux qui ont honoré le pays.

» On sait que, nous ne savons sous quel prétexte, le gouvernement ne s'est pas fait représenter officiellement à la cérémonie funèbre célébrée à la Madeleine pour le

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

II

LA FEMME DU BANDIT (suite).

C'est ainsi que je fis partie d'une bande de voleurs. J'ai peu de choses à dire des compagnons que m'avait imposés une mauvaise fortune. C'étaient des êtres dégradés par le vice, abrutis par la beisson, chez lesquels le sens moral était complètement atrophie. La distinction du bien et du mal n'existait plus pour eux.

Il n'en était pas ainsi de Mariette. Il était évident qu'il y avait des souillures dans son passé, et maintenant encore elle acceptait ou plutôt subissait la solidarité d'une société immonde, mais elle en souffrait et ne portait pas légèrement le poids du remords. Elle était entrée par faiblesse ou par aveuglement dans une voie d'où il lui était difficile de sortir.

J'en ai vu bien d'autres plus tard auxquels l'énergie manquait pour se dégager du pernicieux engrenage où ils s'étaient laissés prendre.

Elle n'avait pas de beaucoup dépassé la trentaine, mais elle paraissait plus âgée; quelques fils blancs étaient mêlés à ses cheveux châtain, des rides prématurées sillonnaient son front. Le teint était pâle, les lignes du visage correctes; ses grands yeux bleus avaient cette expression soucieuse des gens qui sont habitués à concentrer leurs pensées en eux-mêmes.

Les bandits étaient absents presque toute la journée. Souvent même la nuit s'écoulait sans qu'ils rentrassent. Depuis longtemps déjà ils étaient en possession de leur tanière. La carrière était abandonnée et il n'y venait jamais personne. On pénétrait dans la grotte par deux ouvertures, à chacune desquelles se trouvait une cabane d'aspect honnête et inoffensif, de sorte qu'en cas d'alerte il était facile de se soustraire aux recherches. Pour plus de précautions, les bandits avaient pratiqué au-dessus de la voûte centrale une sorte d'observatoire qui, à l'aide d'un petit monticule, permettait d'embrasser la plaine du regard sans que le guetteur fût aperçu. Le milieu de la grotte était consacré à recevoir le produit des rapines opérées par les associés.

Je restais presque constamment seul avec Mariette. On s'attache promptement à ceux qu'on a protégés. Que ce fût ce motif ou un autre, elle me témoigna de jour en jour une plus vive sympathie. Sa voix prenait pour me parler des inflexions

beaucoup plus douces que lorsqu'elle s'adressait à ses compagnons. Souvent elle fixait sur moi son regard avec une expression de pitié et d'affection.

Elle provoqua mes confidences; je n'avais aucune raison pour mettre en doute sa sincérité; je lui racontai tout ce que je savais de mon passé. Elle m'écouta avec intérêt, et, quand je lui retraçai les adieux haineux de la baronne, elle s'écria :

— Oh ! la misérable, la misérable !

Cet élan d'indignation partait du cœur, le jeu de sa physiologie était en harmonie avec lui. La sympathie qu'elle me témoignait me touchait et m'étonnait. Elle resta quelque temps silencieuse, plongée dans des réflexions que je ne jugeai pas à propos d'interrompre. Je la regardais et je songeais à celle qui m'avait remis le billet anonyme : elle était de la même taille que Mariette. Je me rappelais que, quelques jours auparavant, une femme s'était présentée à la maison et avait eu un long entretien avec ma mère supposée, je ne l'avais pas vue; mais quand la baronne l'avait reconduite, j'avais saisi quelques mots, et maintenant il me semblait reconnaître cette voix. L'idée me vint que cette visiteuse et la femme au billet pouvaient bien être la même et que je la retrouvais dans Mariette. Je l'interrogeai timidement à cet égard.

— Non, ce n'était pas moi, dit-elle.

Mais je crus voir une légère rougeur sur sa pâle figure, et elle détourna aussitôt la conversation.

Elle avait le respect de l'enfance et jamais ne prononçait devant moi un mot que mes oreilles ne fussent entendues.

Quand les bandits étaient réunis autour d'une chandelle fumeuse, jouant et buvant, elle me prenait à part et causait avec moi, pour que leurs propos ne m'arrivassent pas; souvent aussi elle les rappelait à la réserve que commandait mon âge, et, chose étrange, on tenait généralement compte de ses invitations.

— Fernand, me dit-elle un jour, ils croient que dans nos entretiens je te prépare à mener le genre de vie qu'ils mènent eux-mêmes, que je t'initie aux secrets du métier; je le leur ai promis, il le fallait; mais j'aimerais mieux voir les pierres de cette voûte me tomber sur la tête que d'abuser ainsi de ta confiance. Dissimule comme moi avec eux, ne leur laisse pas supposer que tu as de l'éloignement pour le vol et le brigandage.

A cette pensée qu'on voulait faire de moi un misérable, un auxiliaire, puis un associé des bandits, j'eus un mouvement d'indignation.

— Je le sais, me dit-elle, tu n'es pas fait pour une telle destinée. Tu es au début de ta carrière, commence-la bien, tout le reste en dépendra. Celui qui est entré dans la bonne route la suit sans effort; mais malheur à celui qui s'en écarte au début. Lorsqu'il veut y rentrer, il est souvent trop tard, il trouve devant lui des obstacles qu'il ne peut tou-

brave commandant Rivière; le scandale a été généralement flétri. On sait aussi que, pendant un an, le commandant Rivière a demandé des renforts, et que pendant un an on les lui a refusés.

» Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'on s'est décidé à lui envoyer cinq cents hommes.

» Assailli et serré de près à Hanoi par des forces chinoises imposantes, la petite garnison, ayant reçu des balles pendant trois jours et trois nuits, a tenté de se dégager par la sortie.

» Cet acte d'héroïsme, commandé par les circonstances, a coûté la vie au commandant Rivière !

» Voici maintenant où la République se montre sous son vrai jour :

» Le gouvernement a payé les frais du retour de son corps jusqu'à Brest. Il a laissé supporter à sa veuve, qui est sans fortune, le transport de Brest à Paris et la cérémonie de la Madeleine.

» Ce n'est pas tout.

» La veuve a cru devoir demander un bureau de tabac.

» La République a nettement refusé.

» Ah ! si au lieu de se faire tuer pour la France, M. Rivière avait assassiné quelques gendarmes au Deux-Décembre !

» A la bonne heure ! Voilà des gens qu'il faut honorer, récompenser. Ce que la République a refusé à la veuve du commandant Rivière, elle l'accorde à la veuve du questeur Pelletan, riche, mère d'enfants riches. Faites-vous donc tuer pour la République, enfants de la France ! Et vous, veuves et mères, soyez fières de voir vos époux et vos fils tomber pour cette ribaude ! Mais non, ce n'est pas pour la République qu'ils combattent et qu'ils tombent : c'est pour la France, pour la Patrie ! »

Oui, mais la veuve Pelletan n'a pas été traitée de même. Elle vient de bénéficier par décret présidentiel de 6,000 fr. de pension que M. Grévy lui offre sur le Trésor public.

Et l'on disait que ce birbe était avare !

On ne peut qu'applaudir, d'ailleurs, à cette libéralité. M^{me} Pelletan, veuve d'un homme qui consacra sa vie à la défense des immortels principes, se trouve — tout le monde sait cela — dans le plus complet dénuement. Elle est, de plus, chargée de famille : trois enfants, dont le plus fortuné possède à peine 200,000 fr. de rente.

Comme ils sont à plaindre les pauvres petits diables d'héritiers Pelletan !

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Les dépêches de Chine confirment que les débris de l'armée chinoise du Kuang-Si se sont retirés aux environs de Lang-Chau. L'armée du Yunnen s'est retirée vers Thuen-Quan.

Le général Brière de l'Isle prépare activement de nouvelles opérations.

Un convoi de mille mulets partira de France à la fin du mois, pour compléter ses moyens de transport.

jours surmonter.

Elle resta rêveuse, faisant sans doute un retour douloureux sur elle-même.

Mais ses compagnons ne prendraient pas toujours le change; cette situation ne pouvait longtemps durer.

— Non, répondit-elle à mon observation, mais il s'agit de gagner du temps; comptons sur l'imprévu pour te tirer d'affaire.

C'était là une perspective peu rassurante : pourquoi n'aurais-je pas tenté de me soustraire à ma captivité ? Je prononçai le mot de fuite.

— Garde-toi bien de la tenter, dit-elle, elle est impossible; on te surveille, et peut-être y a-t-il dans un des trous qui sont disséminés tout autour de nous un de nos hommes en sentinelle. Tu n'irais pas loin, et peut-être ne seraient-ils pas fâchés de se débarrasser de toi, car tu ne leur inspires pas confiance, et j'ai souvent besoin de te défendre. Tu te perdrais et tu me perdrais avec toi. Or, je ne veux pas encore mourir, j'ai un devoir à remplir avant de descendre dans la tombe.

Ce n'était pas la première fois qu'elle prononçait une de ces paroles énigmatiques qui éveillaient ma curiosité. J'étais étonné de l'amitié dont elle s'était prise pour moi; cette femme me paraissait difficile à comprendre; parfois je me surpris dans son langage des réticences qui me prouvaient qu'elle ne s'ouvrait pas complètement à moi, parfois

Donc voici que le général Brière de l'Isle prépare de nouvelles opérations. En quoi consisteront-elles ? Elle doivent ne viser que l'intérieur du Tonkin ou, tout au plus, des points voisins de Lang-Son. Nous ne pouvons croire qu'il soit question de pénétrer sérieusement dans l'intérieur de la Chine. Les derniers événements démontrent, plus péremptoirement encore que tous ceux qui les avaient précédés, que nos forces suffisent bien juste à tenir tête aux Chinois sur la frontière et à délivrer les places du Tonkin qu'ils menacent de trop près. Pour envahir l'Empire du Milieu, notre armée expéditionnaire aurait besoin de recevoir un renfort d'au moins cinquante mille soldats. Les Chambres ont montré constamment la plus coupable faiblesse à l'égard de M. Ferry. Cependant, nous admettons difficilement qu'elles lui livreraient actuellement tant de milliers d'hommes. Le scrutin législatif est trop proche. A la conscience absente, la crainte de l'électeur suppléerait chez les plus fous; elle ressemble, parfois, au commencement de la sagesse.

En attendant, et pour améliorer les moyens de transport qui laissent toujours excessivement à désirer, on va expédier de France un millier de mulets. Entre autres particularités déplorables, cette aventure tonkinoise continue de se distinguer par les dépenses inouïes qu'elle détermine. Aucune guerre n'a jamais entraîné à des opérations plus ruineuses. Nous ne saurons jamais ce qu'elle nous aura coûté. Les exposés financiers qu'on présente, de temps à autre, au Parlement, ne sont pas plus sincères que les états de pertes en hommes édités par le gouvernement. Tout cela est du domaine des contes fantastiques.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 mars.

Le marché n'est guère plus animé que la veille et les tendances ne se sont pas sensiblement modifiées, néanmoins l'ensemble de la cote montre plus de fermeté.

Les rentes françaises s'inscrivent : le 3 0/0 à 81.60, l'amortissable à 83.85, le 4 1/2 à 110.20.

Le Crédit Foncier a un marché très-animé à 1.375. Le mouvement de ses prêts suit un cours régulier.

Dans sa séance hebdomadaire du 18 mars, le conseil d'administration de cette société a autorisé pour 4 millions 800,000 fr. de nouveaux prêts dont 4 millions 500,000 fr. en prêts fonciers et 300,000 francs en prêts communaux.

La Banque de Paris s'inscrit à 762. La bonne tenue de la Banque d'Escompte ne faiblit pas un seul instant, le public financier met beaucoup d'empressement à se porter sur ces titres.

Les titres de l'Est-Algérien ont un bon courant de demandes, l'action vaut 576.25 et l'obligation 346.

Ces cours ne sont pas en rapport avec la brillante situation de la Compagnie qui au point de vue du trafic et du revenu peut marcher de pair avec les Compagnies similaires. De plus, l'Est-Algérien offre de solides garanties. Tous ces avantages parlent en faveur de l'amélioration des titres de cette Compagnie que l'épargne peut mettre en portefeuille sans avoir aucune arrière-pensée.

La Société Générale très-ferme à 780.

La Rente italienne a une meilleure allure à 97.75.

Grande fermeté sur les actions de nos Chemins de fer.

aussi elle était sur le point d'ouvrir la bouche et s'arrêta brusquement.

A quoi pensait-elle donc quand, le regard fixé sur un point, elle s'oubliait dans de longues rêveries ? Il lui arrivait fréquemment de chanter une chanson dont les paroles appartenaient à une langue inconnue pour moi. C'était une mélodie au rythme monotone et traînant qui paraissait lui faire perdre la perception de la réalité présente et transporter son imagination bien loin de là. Je trouvais un grand charme à ce chant d'une forme toute primitive. Mais quand, à ma prière, elle le reprenait, il n'avait plus pour moi la même saveur, le même attrait que lorsqu'elle l'abordait spontanément et laissait tomber, comme sans y penser, les notes plaintives.

Je ne sais pourquoi je me figurai qu'il existait un lien entre cette chanson qui avait toujours le privilège de m'émouvoir et le passé mystérieux qu'elle me cachait. Je l'interrogeai, mais en vain, comme les autres fois.

— Ne vois-tu pas, me dit-elle, qu'il y a des questions auxquelles je ne puis répondre ? Ne les renouvelle plus; un jour peut-être...

(A suivre.)

Louis COLLAS.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

PAYEZ L'IMPÔT !

Différents journaux ont signalé, il y a quelques jours, le mécontentement causé par l'envoi des avis de contributions pour 1885.

« Vous avez bien raison, écrit au *Soleil* un cultivateur de l'arrondissement des Ardelys. Ainsi, ma feuille d'impôts de l'année dernière, c'est-à-dire de 1884, montait, pour un revenu de 4,894 fr. 42, à 4,480 fr. 47. Celle de cette année, que je viens de recevoir, pour le même revenu de 4,894 fr. 42, monte à la somme de 1,749 fr. 88, soit une augmentation de 269 francs 41, ou de près de 17 p. 100. »

Voilà ce qui se passe un peu partout à la veille des élections générales. On peut juger de ce que ce sera demain.

LA TAXE DU PAIN

On lit dans la *Patrie* :

« Comme c'était à redouter, aux premiers bruits de l'établissement des droits protecteurs sur le blé étranger, la spéculation fait des siennes, et la hausse sur le pain est en train de se produire.

» La loi n'est pas encore cependant ratifiée par le Sénat; mais il importe peu aux boulangers.

» Depuis quatre jours, quelques boulangers escomptant, d'ores et déjà, cette ratification, ont porté le prix du pain de 70 à 75 centimes.

» Dans le neuvième arrondissement, certains industriels font payer le pain 80 centimes.

» C'est là un abus criant, scandaleux, que nous n'hésitons pas à blâmer.

» Le fait est d'autant plus grave que depuis qu'il est question de ces droits protecteurs, il est entré en France des centaines de millions de quintaux de blés étrangers qui bénéficieront plus tard de cette surtaxe qu'ils n'auront pas payée, et que le boulanger ne supporte nullement quant à présent.

» Nous ne voyons qu'un remède à cet abus de la liberté de la boulangerie : le rétablissement de la taxe; et nous le demandons au nom de tous les petits ménages. »

Il n'y a encore rien de décidé relativement au renvoi de la classe de 1880, mais tout porte à croire que cette classe sera renvoyée dans ses foyers vers le mois de septembre.

Par une décision présidentielle, les troupes expéditionnaires du Tonkin recevront leur solde dorénavant par quinzaine, et, en cas de décès d'un militaire, la somme lui restant due, au lieu de revenir à l'Etat, sera restituée à la famille ou aux héritiers.

ÉCOLES PUBLIQUES. — Les vacances de Pâques, dans les écoles publiques de Maine-et-Loire, ont été réglées par M. le préfet comme il suit :

1° Pour les instituteurs et institutrices qui n'ont pas fait de cours d'adultes, du jeudi 2 avril au jeudi suivant ;

2° Pour les instituteurs et institutrices qui ont dirigé des cours d'adultes, du jeudi 2 avril au dimanche 12 avril.

LES MORTS DU TONKIN

La mort frappe de plus en plus les jeunes officiers français. Le combat de Tuyen-Quan vient encore de faire disparaître un de ces braves, et il nous est impossible de ne point reproduire ici le touchant et curieux article que publie à cette occasion notre confrère du *Courrier de la Vienne*.

Celui qui vient de mourir était encore un élève de ces congréganistes auxquels on a reproché souvent de ne pouvoir enseigner ce qu'est le patriotisme !

Voici l'article publié dans le *Courrier* :

« — De l'Estoile, le Père Recteur vous demande. »

» Un enfant de douze ans, à la figure espiègle, sous des cheveux blonds légèrement bouclés, se leva de son banc et sortit.

» Il ne reparut que le soir, les yeux

rouges de larmes et portant un crêpe au bras.

» Un de ses frères, Julien de l'Estoile, venait d'être tué à Patay. Lieutenant d'infanterie, il ralliait ses hommes sous le feu, quand une balle le frappa en plein front.

» C'était le premier tribut que prélevait la mort sur cette famille de soldats.

» Nous fûmes très-affectés du malheur qui touchait de si près notre jeune camarade. Peu à peu cette impression s'effaça. Qui de nous, d'ailleurs, n'avait à cette époque quelque parent sous les drapeaux ? Puis le spectacle saisissant de cette guerre qui s'approchait nous captivait étrangement.

» Notre collège Saint-Joseph était devenu une caserne. Des estafettes passaient à cheval dans les cours. Les zouaves pontificaux échappés aux massacres de la Loire se promenaient, causant avec les grands.

» Séduits par un uniforme théâtral et leur allure de janissaires, nous allions curieusement de l'un à l'autre, prêtant l'oreille à toutes ces rumeurs de guerre, meublant notre mémoire d'ineffaçables souvenirs.

» La paix se fit. Depuis cette époque, j'avais perdu de vue Xavier de l'Estoile, lorsqu'en ouvrant un journal j'ai lu son nom sur une de ces listes terriblement longues, de ceux qui tombent là-bas, sans but, sans profit pour la France, mais quand même, et gaiement, pour l'honneur du drapeau.

» Ce n'était pas ainsi qu'il devait mourir. Et s'il n'a pas été foudroyé comme le fut son frère Julien, s'il a eu le temps de réfléchir et de se souvenir, dans l'abandon lugubre du champ de bataille, il a dû regretter amèrement, non pas la vie, mais la mort retentissante et splendide de nos batailles européennes, la mort qu'il avait rêvée dans la grande victoire au-delà du Rhin.

» Je serai l'écho de tous ses amis de collège en donnant ainsi un souvenir à notre jeune camarade, que je revois couché là-bas, dans quelque fossé boueux, non pas soldat robuste, à l'allure martiale, au teint basané, mais tel que je l'ai connu autrefois, avec ses cheveux bouclés et sa pauvre petite figure ensanglantée.

» GABRIEL RICHAULT.

» Loudun, 14 mars. »

Cette famille de l'Estoile est une famille de preux. L'un d'eux, comme on l'a vu, a été tué à Patay en 1870. Un second vient de mourir glorieusement comme son aîné. Le troisième est commandant au 42^e de ligne.

M. Xavier de l'Estoile avait été élève à Poitiers, au collège Saint-Joseph. Il paraît que chez les Jésuites on apprend aussi à être patriote et à servir son pays jusqu'à la mort.

POITIERS.

Depuis plusieurs mois, les buanderies de la ville de Poitiers sont exploitées par une bande de malfaiteurs parfaitement organisée, qui opère avec une telle habileté que la police, prévenue dès les premiers vols, n'a encore rien pu découvrir.

Chez presque tous les buandiers, les vols se sont introduits, la nuit, et ont débordé de grandes quantités de linge de toute sorte, que ces malfaiteurs ont dû rembourser à leurs clients.

Récemment, chez M. Baty, buandier près le Pont-Guillon, en face de la caserne de 20^e d'artillerie où il y a des factionnaires toute la nuit, dans un local touchant au boulevard Chasseigne où il passe du monde chaque instant, les rôdeurs ont pénétré après avoir soulevé la toiture à l'aide d'une tavelle. Une fois dans la place, ils ont enlevé tout le linge qui s'y trouvait et il y en avait beaucoup.

L'impression produite par ce vol sur M. Baty a été tellement vive, qu'il a été frappé d'une attaque et que sa vie aurait été en danger pendant quelques jours.

On évalue à une quinzaine de mille francs les pertes causées par ces vols aux buandiers de notre ville. Il est à désirer que la police organise une surveillance active pour empêcher qu'ils continuent et en découvrir les auteurs. (*Journal de la Vienne*)

Hier, les charpentiers de la ville de Poitiers ont célébré la fête de saint Joseph, patron de leur corporation. Ils sont partis de la Mairie à 11 heures pour se rendre au cortège à Montierneuf.

Le soir, un grand banquet suivi de bal au lieu au café de Blossac.

Un vol audacieux a été commis, pendant la nuit de lundi à mardi, dans les magasins de M. Valentin-Labour, rue Boileau, à Nantes.

Pour pénétrer dans les magasins, les malfaiteurs ont fracturé le mur de la devanture en face des verrous qui servent à fixer le panneau du tambour. Ce panneau, poussé à l'intérieur, a pu donner ensuite passage aux voleurs.

Un comptoir a été fracturé et une somme de 653 francs a été soustraite.

La police, avertie dès la première heure, a aussitôt ouvert une enquête.

Le vol commis au préjudice de M. Valentin-Labour a été accompli dans des conditions identiques à ceux qui ont été commis précédemment rue Franklin et place du Commerce; c'est toujours par les tambours que les malfaiteurs pénétrèrent dans les magasins.

M. Calusse, préfet de la Loire-Inférieure, vient de prendre un arrêté qui annule les délibérations de vingt-neuf conseils municipaux du département contenant un vœu en faveur de l'établissement de droits de douanes sur les produits agricoles à leur entrée en France.

L'arrêté porte « qu'aux termes de l'article 61 de la loi du 5 avril 1884, les conseils municipaux ont seulement le droit d'émettre des vœux sur les objets d'intérêt local, mais qu'ils ne peuvent, sans sortir de leurs attributions, émettre des vœux sur des objets d'intérêt général. »

MENSES ÉPISCOPALES.

Le gouvernement contique son œuvre hypocrite de spoliation. Au fur et à mesure des vacances de siège, il constitue, par la vente d'office des immeubles diocésains, le patrimoine des menses épiscopales, afin de permettre aux Jules Roche des futures commissions du budget des cultes de venir dire que les évêques sont assez riches pour se passer de traitement et pourvoir eux-mêmes à l'entretien de leur chapitre et de leur clergé.

Voici la nouvelle note que nous trouvons à ce sujet dans la Semaine du Fidèle du Mans :

« Nous apprenons qu'un décret, signé le 18 février dernier par le Président de la République, ordonne la mise en vente de tous les biens appartenant à l'évêché du Mans. Cette vente, dit-on, aura lieu le 18 avril prochain. Elle comprendra, outre trois ou quatre maisons particulières, la chapelle de Sainte-Marie des Bois, à Montaillé, l'école des Frères de Brulon, et les deux établissements des sœurs tertiaires du Carmel et des sœurs tertiaires de Saint-François, du Mans. »

Si nous vivions en des temps où la foi était tout son empire, dit avec raison l'Univers, aucun de ces biens ne trouverait d'acquéreur.

Le nommé Michel Rubin, âgé de 72 ans, cultivateur au village de l'Aubertière, en Pocé (Ille-et-Vilaine), traversait avec une voiture attelée d'un cheval le passage à niveau de Cléris, situé à un kilomètre et demi de la gare de Vitré, sur la ligne de Vitré à Fougères.

Au même moment arrivait un train venant de Fougères. Le convoi était encore à 180 mètres du passage à niveau lorsque le mécanicien s'aperçut que la voie était encombrée. Il siffla à toute vapeur par deux fois différentes, sans que l'attelage parût avancer d'une façon plus rapide. Aussitôt il siffla de nouveau aux freins, stopa et battit vapeur en arrière. Mais le train ne put évidemment être arrêté sur place. La machine vint heurter contre la charrette, qui fut broyée. Le cheval, dételé du même coup, partit à bride abattue.

Moins heureux fut le pauvre Rubin. Il fut atteint par les tampons de la locomotive et projeté contre un gros piquet du treillage, sur lequel il s'enfonça le crâne.

Le train ne s'arrêta complètement qu'à 120 mètres au-delà du passage à niveau. Le mécanicien et les employés de la Compagnie coururent aussitôt au blessé, qui respirait encore. On le transporta dans une maison voisine. MM. les docteurs Duclos et Ernault, envoyés aussitôt par la Compagnie sur le théâtre de l'accident, donnèrent leurs soins à Rubin, qui mourut vers quatre heures et demie.

Le passage à niveau de Cléris est assez fréquent; il n'y a ni barrière, ni écriteau. De sages mesures seront certainement prises pour éviter le retour d'aussi terribles malheurs.

Nous recommandons tout particulièrement la Morue d'Islande, vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, 60 c. le 1/2 kil. et 55 c. par morue entière; — Harengs hollandais, fumés par le procédé Berghen, la pièce 40 c.

CHRONIQUE MUSICALE

LE CONCERT DE LA MUSIQUE MUNICIPALE.

Le troisième concert donné cette saison par la musique municipale avait réuni, avant-hier, un auditoire des plus sympathiques. Depuis une dizaine d'années, les soirées musicales de l'Hôtel-de-Ville n'ont pas cessé d'être fort goûtées des nombreux souscripteurs qui viennent passer, pour ainsi dire en famille, deux heures très-agréables. Celle de mercredi prendra une place honorable dans la longue série de ces modestes et charmantes fêtes artistiques.

Notre musique municipale, sous la direction de son habile chef, a exécuté d'une façon vraiment remarquable la fantaisie sur le Jour et la Nuit, puis la grande fantaisie sur les Noces de Jeannette qui a bien fait ressortir les qualités de plusieurs solistes, notamment le piston et la basse. D'ailleurs, la

musique de Victor Massé, comme celle de Ch. Lecocq, a été un succès pour tous les exécutants qui ont reçu des applaudissements mérités.

M. Marliac, que nous revoyons toujours avec un nouveau plaisir, a dit avec une verve intarissable et un bon humoristique très-plaisant la chansonnette: On est bien forcé d'être honnête. Ensuite il a provoqué des explosions de rires sous le costume du Facteur rural, cette bouffonnerie devenue trop populaire, mais que notre concitoyen a su rajeunir; aussi le refrain: C'est moi qui porte les paquets, était-il fredonné par les amateurs, à la sortie, jusque sur la place. Enfin, le Parapluie pleuré, redemandé avec insistance, a complété la note gaie du concert. En applaudissant M. Marliac, nous nous demandions: Comment se fait-il que dans nos sociétés musicales il ne surgisse pas un amateur de ce genre? — Allons, l'insuccès de l'un ne doit pas décourager les autres: le concours est ouvert.

Un quatuor d'Haydn nous a donné l'occasion d'applaudir des artistes d'avenir. L'andante, solo pour violon, a été fort bien exécuté par M. André Favaron, un des bons élèves de M. Meyer. Tous nos compliments au maître et au jeune élève.

Un autre amateur, professeur de physique au collège communal, M. Roblot, violoncelliste distingué, a montré de solides qualités comme musicien et comme instrumentiste, d'abord dans le quatuor d'Haydn, puis dans une charmante fantaisie de Stradella qu'il a exécutée avec virtuosité et qui a été fort applaudie.

La mélodie pour violon, violoncelle et piano a été aussi un succès pour M. Léon Bourget, l'un des bons violonistes que nous possédions à Saumur. Ce jeune amateur — ou plutôt cet artiste — joint à une sûreté d'exécution des sons très-purs et un brillant coup d'archet.

Les applaudissements qu'ont recus nos concitoyens sont pour eux un témoignage certain du plaisir qu'ils ont fait éprouver à l'auditoire.

PROUVONS, PROUVONS ENCORE! — On écrit de Cossu-le-Vivien (Mayenne) le 8 novembre 1884: « Depuis cinq ans, je souffrais continuellement de douleurs d'estomac, sans qu'aucun médecin n'ait pu me soulager; je pris une boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50, qui ont produit un effet merveilleux; j'en pris une seconde boîte, et aujourd'hui je puis dire que j'ai recouvré une nouvelle santé, grâce aux précieuses Pilules Suisses. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre partout où il voudra, si cela peut lui être agréable. » M^{me} Auguste SAMSON. »

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA GÉOPROY.

Sommaire du n° 220 (samedi 14 mars 1885)

Courrier des enfants: Images et dessins, par A. Brébion. — Les récits de la grand'mère, par Hoffmann. — Lili joue avec Bob, par Célanie Carissan. — Affection, par la comtesse de Ferry. — L'héorine de douze ans, comédie en un acte, par Emilie Mathieu. — Tour à tour, par Mélanie

Bourotte. — Anecdote, par M. Nicolle. — Heures de loisir, par Pr. Étienne. — Couverture. — Annonces.

ABONNEMENT: pour la France, un an 10 fr.; six mois 6 fr. — Bureaux: 76, rue des Saints, Pères, Paris.

Théâtre de Saumur

Association Artistique d'Angers (8^e année) J. BRETON, administrateur.

Lundi 23 mars 1885,

MANON

Opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Henri MEILHAC et Philippe GILLET, musique de J. MASSENET.

Décors nouveaux, peints par M. ALLAIN, MEUBLES, ACCESSOIRES, COSTUMES NEUFS

1^{er} acte, 1^{er} tableau: l'Arrivée du coche à Amiens. 2^e acte, 2^e tableau: la Chambre de Manon. 3^e acte, 3^e tableau: la Fête au Cours la Reine. 3^e acte, 4^e tableau: le Parloir du séminaire Saint-Sulpice. 4^e acte, 5^e tableau: les Salles de jeux de l'hôtel Transylvanie. 5^e acte, 6^e tableau: la Route du Havre.

Distribution:

Le Chevalier..... MM. Grandville. Lescaut..... Dachesne. Le comte des Grieux..... Naven. Guillot Merfontaine..... Lamy. M. de Brégnon..... Bastin. L'hôtelier..... Boucher. Un sergent..... Demon. Manon..... M^{mes} Dorion. Pousselle..... Dupouy. Javotte..... Savigny. Rosette..... Marie Soll. La servante..... Jazen. Un soldat..... MM. Pascaud. Le portier..... Derrousseau. Joueurs, croupiers, gardes, voyageurs, voyageurs, marchands, marchandes, dames dévotes, promeneurs, promeneuses, cuisiniers, seigneurs.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 21 mars.

LILI, comédie-opérette en 3 actes, paroles de MM. Millaud et Heunequin, musique d'Hervé.

Dimanche 22 mars.

MANON, opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux, musique de J. Massenet.

M^{me} V^e SILVESTRO qui habite Paris, 34, boulevard de Clichy, élève du célèbre DESBARROLLES, de passage à Saumur, pour encore 5 à 6 jours, donne des consultations de Cartomancie et lit dans la Main. — 35, rue du Portail-Louis, au deuxième.

TUMEUR, FISTULE

Polypes, Kystes, Chancres, Ulcères, Affections de la Matrice HÉMORRHOÏDE, CANCER Méthodes considérées comme incurables par les plus célèbres médecins. Guérison certaine, sans opérations, par M^{me} MÉRHODÉ du Dr A. SE. F., spécialiste, professeur libre, Paris, 18, rue Cadet, 30 ans d'études spéciales. Ce traitement soulage immédiatement et est peu coûteux. Brochure envoyée franco. Consultation Midi à 5 h. Gratuit par Correspondance.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AMOUR ET CHOLÉRA

HISTOIRE ARRIVÉE

Comment expliquera-t-on la condescendance du major, dissimulant par trois fois le véritable nom de la maladie qui venait de faire trois victimes? Le fait est simple et par suite inexplicable. Il suffit de reconnaître que l'homme, dans maintes circonstances, est sujet à des perturbations cérébrales, et que les plus virils n'en sont pas exempts.

On avait parlé, à bord, de fièvres, de petite vérole noire, de typhus; on ne parla pas de choléra.

Il fallait sauver le mousse. Le capitaine s'installa à son chevet, ne le quitta pas, l'assista sans relâche, éloignant tout le monde, ne gardant auprès de lui que l'infirmier, un simple qui ne vit pas plus loin que son nez.

Le mousse guérit. Aucun cas ne succéda. L'épidémie semblait enrayée. Le navire assaini, le capitaine respira.

— Si c'était une véritable épidémie, dit-il, nous resterions assez longtemps exposés à la brise du large, pour que le mauvais air actuel soit expulsé complètement.

Le major n'était pas tranquille. Sa faiblesse lui pesait.

— On a vu des germes d'épidémie couvrir pendant des mois l'esquif-t-il.

Fageot tressaillit.

— Attendez, en tout cas. Et, s'il le faut...

La nuit, il avait des cauchemars. La mort, toujours la mort!... Et il s'éveillait en sursaut, trempé d'une sueur froide, en criant le nom de sa femme.

Il pâlit, maigrit à vue d'œil. Le major constata des ravages dans sa santé.

— Pourtant, risquait-il quand même, il serait prudent de n'aborder aucun port sans déclarer la vérité. L'autorité aviserait et endosserait la responsabilité des événements.

La Myriame dépassa les Seychelles, franchit le détroit de Bab-el-Mandeb, prit la mer Rouge, traversa l'isthme de Suez et entra dans la Méditerranée.

Plus un seul cas à bord. Santé excellente. Temps magnifique.

On aperçut les côtes de France.

Alors le major Bravet examina le capitaine :

— Que feras-tu?

— Comment, ce que je ferai? Que peux-tu craindre encore?

— Tout.

— Scrupules!

Raoul Bravet ne dit plus rien. Du reste, il lui pa-

raissait difficile, à présent, de déclarer fausses les inscriptions du livre de bord.

Après les côtes, la ville dans le lointain. La mer était un lac. Le ciel une coupole d'azur. Les esprits, comme les visages, étaient ensoleillés. Comment ne pas voir rose au milieu des rayons? Le soleil spais, endort, transforme. Aucune douleur, aucun pressentiment ne résiste à son enchantement. C'est un effet indiscutable. Où on croit la culpabilité, il y a l'influence. On eut rappelé au capitaine Fageot ses inquiétudes, ses terreurs, il y fut resté insensible; on lui eut affirmé l'apparition du choléra à son bord, qu'il l'eut traitée d'erreur dans toute la sincérité de son âme.

La joie du revoir étendait aussi sur les événements passés son voile à peine pénétrable. Le docteur lui-même, l'homme du scalpel, de l'expérimentation, le vivisecteur, se demandait certainement s'il ne s'était pas trouvé en face d'accidents fortuits et sans caractère déterminé. La confiance de son ami, sa foi du cœur étaient la véritable contagion.

Apparut Toulon dans son cadre admirable.

Les marins saluèrent la terre avec enthousiasme; les passagers préparaient déjà le débarquement. Fageot, une longue vue en main, sentit battre son cœur.

— Elle! murmura-t-il, elle!

Joie indicible; il l'apercevait; aucun souvenir

funèbre ne lui revint.

L'amour et le soleil, ces deux traitres, accomplissaient leur œuvre.

Raoul Bravet serrant la main de son ami :

— C'est électrisant, l'amour!

— Il t'empoignera un beau matin.

— Je n'y tiens pas. J'en aurais peur!

Un des plus beaux points de vue de la France méridionale se déroulait devant les yeux. La Méditerranée majestueuse dans sa sérénité permanente. Les rivages avec les arsenaux, les vastes ports, les bassins reliés par le chenal, les larges quais, la rade abritée où est bâti Saint-Maudrier. D'un côté, le cap Sicié aux crêtes sourcilleuses; de l'autre, le cap Sepet; et, entre les deux, cette isthme de sable qui, par une charmante échappée, laisse voir la ville avec ses monuments. Dans un horizon plus élargi, les fies d'Hyères au doux climat, les bouquets de hautes verdure; les gorges d'Ollioules, la vallée de Dardanne et ses garagais; les montagnes de Condon, de Faron, les clochers religieux, les murs roses et blancs des bastides, les bois d'orangiers piqués d'or, de palmiers en éventail; panorama splendide et gai qui attire, et dissimule, hélas! une cité pourrie.

La Myriame, munie de patente libre, jeta l'ancre, saluée par les acclamations des gens arrêtés sur les quais. Vieille amie, enfants qui revenaient au foyer de famille, au sein de la patrie!

(A suivre.)

JENNY TOUZIN.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, hôtel Blanclet.

A VENDRE MAISON

A Distré, Occupée par les Sœurs. S'adresser, pour visiter, à M. AGNÈS, à Distré, et, pour traiter, à M^e AUBOYER.

Etude de M^e DEGRETZ, notaire à Saint-Clément-des-Levés.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, UNE

Portion de Maison

AVEC SERVITUDES Située au Bois-Barbot, commune de Saint-Lambert-des-Levés; JARDIN et DOUVE faisant face à la gare des marchandises de Saumur. Situation agréable. S'adresser au notaire. (228)

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre. S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

A VENDRE

UNE petite CHARRETTE ANGLAISE capitonnée et une petite JUMENT baie, avec les harnais. S'adresser chez M. TOCHEPORT, carrossier. (125)

A VENDRE

UN Joli CHEVAL noir Agé de 4 ans, taille moyenne, pouvant être monté et attelé. S'adresser au château de la Salle, Montreuil-Bellay. (251)

A VENDRE

UN CHEVAL très-doux, s'attelant, avec petit panier-duc et harnais. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

BOUTEILLES CHAMPENOISES Double renforcées, 80 centilitres S'adresser à M. Charles JADEAU, chef de caves, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (127)

VIN à VENDRE

Provenant du Clos de la Fuie (Saumur).

10 barriques, vin rouge 1884, à 130 fr. la barrique.

15 barriques, vin blanc 1884, à 110 fr. la barrique.

S'adresser à M. LUILLIER, à la Fuie, ou à M. GAZEAU, à l'Usine à gaz.

Construction d'appareils de Chauffage

EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays. Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

MANUFACTURE

DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris. 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (peuvent être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

UN NÉGOCIANT EN CHAUSSURES, d'Angers, prie le COMPTABLE DE SAUMUR qui a cherché à traiter avec une dame veuve d'Angers, tenant le même commerce, de se faire connaître, ayant un très-bon fonds à lui offrir. S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence de Saumur.

L'Agence de la Société Générale, 19, rue du Marché-Noir, Saumur, délivre, sans frais, les Obligations 3 0/0 de la Compagnie des Chemins de fer

EST ALGÉRIEN

au porteur ou nominatives. (190)

Compte Rendu

DES OBSÈQUES DE M. SUBILEAU

ET

ORAISON FUNÈBRE

Prononcée par M. MÉRIT, curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, au prix de 1 fr., franco par la poste 1 fr. 15. — Chez M. E. DÉZÉ, libraire à Saumur.

UN HOMME sérieux et de confiance demande du travail, le samedi et le dimanche excepté, ou pour quelques heures seulement. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de 25 ans, demande une place comme jardinier ou pour soigner les chevaux. — Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} MYRRA, la grande et célèbre bre chiromancienne et cartomancienne de Paris, prédit l'avenir par les cartes et lit dans la main. De passage seulement pour 15 jours à Saumur, reçoit tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, Grand' rue, 41.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 29^e ANNÉE Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration: 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

Saumur, imp. P. GODET.

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif, ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÈANS SAUMUR

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 MARS 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	81 57	82 50	Est	795	791 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518 75	518 50
3 % amortissable	83 85	83 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1280	1283 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512	511	Est	374 50	374
3 % (nouveau)			Midi	1170	1175	1865, 4 %	516 50	518	Midi	379 50	379 50
4 1/2 %	104 75	105	Nord	1657 50	1660	1869, 3 %	407	407	Nord	385 75	385 50
4 1/2 % (nouveau)	110 12	110 15	Orléans	1380	1382 50	1871, 8 %	398	399	Orléans	382 25	381 50
Obligations du Trésor	509	508	Ouest	875	877 50	1875, 4 %	520	519 50	Ouest	379	379
Banque de France	5280	5200	Compagnie parisienne du Gaz	1610	1605	1876, 4 %	519	519	Paris-Lyon-Méditerranée	380 75	380 50
Société Générale	476 25	477 50	Canal de Suez	2170	2130	Bons de liquid. Ville de Paris	531	534	Paris-Bourbonnais	382 50	380
Comptoir d'escompte	990	995	C. gén. Transatlantique	486 25	490	Obligations communales 1879		455	Paris-Bourbonnais	382 50	380
Crédit Lyonnais	560	557 50				Obligat. foncières 1879 3 %	457	457 50	Canal de Suez	584	580
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1375	1375				Obligat. foncières 1883 3 %	365 50	364			
Crédit mobilier		270									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																		
6	55	du matin	(s'arrête à la Poissonnière)																		
9	13	du matin	matin, omnibus-mixte.																		
1	25	du soir	soir, omnibus.																		
3	32	du soir	express.																		
7	15	du soir	omnibus.																		
10	36	du soir	(s'arrête à Angers).																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																		
8	31	du matin	omnibus.																		
9	37	du matin	express.																		
12	48	du matin	soir, omnibus-mixte.																		
4	44	du soir	soir, omnibus-mixte.																		
7	4	du soir	omnibus (s'ar. à Tours)																		
10	24	du soir	express-poste.																		
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																					